

DÉPARTEMENT  
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT  
DE  
CASTELSARRASIN

EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT LE 20 Novembre (20/11/2017)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 14 novembre, sous la présidence de Monsieur HENRYOT Jean-Michel, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

**ÉTAIENT PRÉSENTS:** M. Jean-Michel HENRYOT, **Maire**,

Mme Colette ROLLET, Mme Christine HEMERY, Mme Maïté GARRIGUES, M. Michel CASSIGNOL, Mme Maryse BAULU, M. Jean-Luc HENRYOT, Mme Muriel VALETTE, M. Pierre FONTANIE, **Adjoints**,

Mme Anne-Marie SAURY, Mme Eliette DELMAS, M. Maurice ANDRAL, Mme Fabienne MAERTEN, Mme Fabienne GASC, M. Daniel CALVI, Mme Sabine AUGÉ, M. Jean-Luc GARRIGUES, M. Aïzen ABOUA, M. Pierre GUILLAMAT, M. Gilles BENECH, Mme Marie CASTRO, Mme Valérie CLARMONT, M. Gérard VALLES, Mme Christine FANFELLE, M. Franck BOUSQUET, M. Patrice CHARLES, **Conseillers Municipaux**

**ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :**

M. Jérôme VALETTE (représenté par Madame Maïté GARRIGUES), **Adjoint**,

M. Gérard CAYLA (représenté par Madame Muriel VALETTE), Mme Michèle AJELLO DUGUE (représentée par Madame Christine HEMERY), Mme Pierrette ESQUIEU (représentée par Monsieur Jean-Luc GARRIGUES), M. Robert GOZZO (représenté par Monsieur Pierre FONTANIE), M. Laurent TAMIETTI (représenté par Monsieur Jean-Luc HENRYOT), Mme Marie-Claude DULAC (représentée par Monsieur Patrice CHARLES), **Conseillers Municipaux**.

Monsieur Pierre FONTANIE est nommé secrétaire de séance.

**DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA VILLE DE MOISSAC DANS LES  
ORGANISMES EXTERIEURS**

02-20 Novembre 2017

**DESIGNATION D'ELUS QUI SIEGERONT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE  
L'ASSOCIATION MOISSAC CULTURE VIBRATIONS (MCV)**

Rapporteur : Monsieur le MAIRE.

**Vu** la délibération n° 37 du conseil municipal du 24 avril 2014 portant désignation des représentants de la Commune au conseil d'administration de l'Association Moissac Culture Vibrations (MCV),

**Vu** la délibération n° 14 du conseil municipal du 1er avril 2015 portant désignation d'un représentant de la Commune au conseil d'administration de l'Association Moissac Culture Vibrations (MCV),

**Considérant** que dans le cadre de sa politique culturelle la Commune de Moissac missionne l'association culturelle Moissac-Culture-Vibrations pour l'organisation du Festival des Voix, des Lieux...des Mondes et la coréalisation des spectacles en saison.

**Considérant** que l'association par son élargissement en direction des Communautés de Communes de Terres des Confluences et de Coteaux et Plaines du Pays Lafrançaisain a été contrainte de revoir ses statuts.

**Considérant** qu'à ce titre, les représentant de la municipalité de Moissac ont participé à l'élaboration des nouveaux statuts de l'association « Moissac-Culture-Vibrations » M.C.V., dans lesquels 3 collèges sont prévus,

**Considérant** que le premier collège se compose du Maire de Moissac, de deux élus et du Directeur des Affaires Culturelles.

**Considérant** que ces nouveaux statuts ont pour but d'ouvrir le Conseil d'Administration de M.C.V. aux élus des Communes et des Communautés de Communes de Terres des Confluences et de Coteaux et Plaines du Pays Lafrançaisain.

**Considérant** que chaque Communauté de Communes désigne avant la prochaine assemblée générale de l'Association du 14 décembre 2017 les représentants qui siègeront aux réunions du Conseil d'administration.

Soit : 3 élus Intercommunaux pour Terres des Confluences.

2 élus Intercommunaux pour Coteaux et Plaines du Pays Lafrançaisain.

2 élus de la Ville de Moissac, en plus de Mr le Maire et du Directeur des Affaires Culturelles.

Il convient donc de procéder à la désignation de deux représentants de la commune au conseil d'administration de l'Association MCV en sus de Monsieur le Maire.

Se portent candidates :

- Madame Muriel VALETTE,
- Madame Sabine AUGÉ.

**Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,**

**A 26 voix pour et 7 abstentions (Mmes DULAC, FANFELLE ; MM. ABOUA, BOUSQUET, CALVI, CHARLES, VALLES),**

**DESIGNE** Mme Muriel VALETTE et Mme Sabine AUGÉ pour siéger au Conseil d'Administration de l'association M.C.V. en tant que représentant de la Commune.

Pour copie conforme  
Moissac le 23 Novembre 2017

Le Maire,

The image shows a blue circular official stamp of the Municipality of Moissac. The stamp contains the text 'MAIRIE DE MOISSAC' and 'C.C. TERRES DES CONFLUENCES ET COTEAUX ET PLAINES DU PAYS LAFRANCAISAIN'. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Jean-Michel Henryot'.

Jean-Michel HENRYOT

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter  
De la transmission en préfecture le :  
De sa publication et/ou notification le :